**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 61 (1878)

**Artikel:** Observations sur quelques maladies de la vigne

Autor: Roux, Fréd.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-90045

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Observations sur quelques maladies de la vigne

par

Fréd. Roux, ancien pharmacien à Nyon.

Messieurs,

Appelé depuis 1874 à inspecter des vignes en vue du phylloxera, j'ai eu l'occasion de faire quelques observations qui me semblent valoir la peine de vous être communiquées.

Pour commencer, je me permettrai de vous signaler un exemple remarquable de la vitalité du phylloxera. Dans le but d'étudier une nouvelle fois l'aspect et les caractères distinctifs d'une vigne phylloxérée, je me rendis en août 1877 à Prégny, canton de Genève, où l'on venait de constater la réapparition du terrible puceron. Dans la vigne signalée, un seul cep avait été arraché; on ne voyait plus de phylloxera sur ses racines, mais seulement quelques petits points brillants dans lesquels je reconnus à la loupe des œufs de l'insecte. Deux ou trois des fibrilles qui en portaient furent enfermés dans un petit flacon soigneusement bouché, et apportées à la

maison. Les œufs examinés au microscope plusieurs jours de suite ne présentant aucun changement, je mis de côté le flacon enveloppé de papier et l'oubliai pendant près d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 20 Juin 1878, date à laquelle, me proposant de montrer quelques exemplaires vivants de l'Eumolpe de la vigne à la Société vaudoise des sciences naturelles qui se réunissait le surlendemain à Avenches, j'eus l'idée d'utiliser le dit flacon pour les transporter. J'en sortis avec précaution les fibrilles de vigne entièrement desséchées et se brisant sous l'effort des brucelles, puis je rinçai le flacon avec une cuillerée d'eau qui fut ensuite versée dans un verre de montre pour être examinée au microscope. Il était facile d'y constater la présence des œufs détachés des radicelles desséchées; ils étaient transparents, d'un beau jaune et en parfait état de conservation. Quatre ou cinq d'entre eux étaient éclos, sans doute peu de temps après leur réclusion, mais ils n'avaient acquis encore aucune augmentation de volume: ils apparaissaient absolument comme des œufs ayant pattes et antennes; ils semblaient privés de vie, raides, les six pattes étendues, et avaient cependant conservé leur transparence et leur couleur ambrée.

Après le départ d'une visite, c'est-à-dire demi-heure plus tard, retournant à mon observation, je ne fus pas peu surpris de voir les petits phylloxeras revenus à la vie, et s'agitant sur l'eau comme s'ils venaient d'éclore. N'en croyant pas mes yeux, je fis venir les habitants de la maison pour reconnaître la vérité de cette incroyable résurrection. La constatation bien établie, radicelles, œufs et phylloxeras furent scrupuleusement réintégrés dans le logis où pendant près d'une année ces derniers avaient pu vivre, en état léthargique, privés d'air, d'humidité et de nourriture, réalisant ainsi à leur

manière la panacée universelle recherchée inutilement pendant tant de siècles par les alchimistes sans qu'ils aient pu jamais prolonger leur existence d'un seul jour.

Les conséquences qu'on peut tirer des faits qui précèdent sont : la facilité extrême de propagation de l'insecte destructeur, son étonnante vitalité et le danger qu'offre tout contact, quelque innocent qu'il puisse être, avec des vignes infestées par le terrible puceron. De là découle pour chacun l'obligation d'observer exactement, les mesures de précaution prescrites par l'autorité en vue d'empêcher son introduction dans nos vignes.

Une seconde observation assez intéressante est l'analogie remarquable qui existe souvent entre les taches noires provenant des coups de grêle et celles dues à la maladie nommée Charbon et Anthracose.

Ce rapport n'existe pas seulement dans la couleur et dans la forme, mais aussi et surtout dans la disposition des taches, au point que souvent on peut les confondre. Sans doute il arrive qu'un cep est envahi si complétement par l'anthracnose que toutes les plaies se touchent: dans ce cas extrême, les parties atteintes se desséchent et tombent. Mais d'autres fois ces blessures sont unilatérales, distinctes et assez espacées pour que le sarment atteint puisse continuer à vivre. C'est alors qu'elles présentent le singulier rapport que je signale et que j'ai eu l'occasion de constater plusieurs fois, en 1877, dans les vignes d'Allaman, où la grêle est tombée cette année-là à deux reprises les 5 Juin et 16 Juillet, ce qui ne les a pas empêchées d'être plus tard envahies par le charbon, comme la plupart des autres vignes.

Les blessures unilatérales causées soit par la grêle, soit par le charbon avaient une telle analogie qu'il était difficile de les distinguer et que je suis porté à croire que le champignon noir qui se produit dans ces deux

cas est au moins très près parent, s'il n'est pas absolument le même. C'est là un sujet de recherches que je ne perdrai pas de vue.

On s'explique d'ailleurs facilement l'unilatéralité des taches dans l'un et l'autre cas par ce qu'elle est due à la même circonstance. Le vent chasse la grêle dans une direction déterminée aussi bien que les gouttes de pluie qui transportent d'un cep à l'autre les spores du Sphaceloma ampelinum, champignon de l'anthracnose.

Un dernier phénomène à signaler est l'apparition sérieuse de l'*Eumolpe* dans une partie des vignes du prince Napoléon, à la villa de Prangins, seule localité de la Suisse où, à ma connaissance, il se soit produit jusqu'ici.

Déjà en 1877, ce coléoptère y avait fait une première apparition, mais alors il était si clair-semé qu'il ne produisit aucun dommage; il fut même assez difficile de m'en procurer quelques individus vivants.

Cette année il n'en a pas été ainsi, et dès le commencement de Mai il se montra si nombreux et si vorace que les pousses de deux hectáres de vignes furent littéralement dévorées: tiges, feuilles, fleurs, tout y passa, et la vigne prit l'aspect qu'elle a au sortir de la taille. Cependant les racines ne parurent pas en avoir souffert, car avec la sève du mois d'Août, les ceps se sont de nouveau revêtus d'une abondante verdure. Reste à savoir si les nouveaux sarments pourront arriver à une maturité suffisante.

Plusieurs moyens ont été proposés dans le but de se débarrasser de cet hôte nuisible. Dans le midi de la France, où l'on a souvent à le combattre, on se sert de larges entonnoirs munis d'une échancrure qui permet de le placer sous le cep, et qui sont terminés inférieurement par un petit sac où tombe l'Eumolpe quand on secoue un peu la plante. A la villa de Prangins, j'ai assisté à une chasse pratiquée au moyen de deux planchettes enduites de goudron de gaz, et qui se rapprochaient sous le cep grâce à une entaillure ronde faite entre les deux parties de ce petit plancher. Les Eumolpes (qui restaient sur le cep) tombaient en effet sur la planchette quand on imprimait une secousse au cep, mais le goudron n'était pas assez adhésif pour le retenir, il courrait dessus comme sur une surface mouillée et parvenait souvent à s'échapper. Je conseillai l'emploi de la glu qui, je crois, a mieux réussi, mais on comprendra que sur une grande étendue de vigne ces procédés soient absolument impraticables, soit en raison du coût de la main-d'œuvre, soit surtout parce qu'ils sont insuffisants.

En effet, ce rusé coléoptère entend de loin les pas des opérateurs et au moindre bruit il se rapetisse, plie ses pattes et se laisse choir dans les inégalités du terrain où il devient invisible; mais, dès que le bruit cesse, il remonte sur la plante et recommence à brouter. On n'en détruit ainsi qu'une partie.

M. Paul Thénard a recommandé de secouer sur le sol de la vigne, avant de rompre, 1200 kilogrammes par hectare de tourteaux pilés de graines de crucifères, capables de fournir de l'essence de moutarde qui par sa diffusion dans le sol détruirait les larves de l'Eumolpe. Pour cela, il est indispensable de broyer ces graines et d'en extraire l'huile grasse à froid et sans l'intermédiaire de l'eau, autrement on ne conserverait pas aux tourteaux leur vertu. Mais la grande difficulté est de se procurer ces graines en suffisante quantité. Il s'agit donc, pour se débarrasser de l'Eumolpe, d'arriver à un procédé plus pratique, plus expéditif et plus complet, et dans ce but, il est de la plus haute importance de bien connaître les mœurs, les habitudes et les conditions d'existence

de l'insecte, sur lesquelles il ne semble pas qu'on soit encore d'accord.

L'Eumolpe de la vigne, Eumolpus vitis, est un petit coléoptère qui appartient selon Latreille à la famille des Cycliques. On l'a aussi nommé Bromius vitis et Kirby l'appelle Adoxus vitis. Les vignerons français le nomment Ecrivain parce qu'il laisse sur les feuilles, en les rongeant, des traces qu'on a comparées à des caractères d'écriture. Il a les élytres d'un rouge-brun et le reste du corps entièrement noir.

«D'après Dubreuil, ce serait à l'état de larve que «l'Eumolpe est surtout redoutable. Il se présente sous «forme d'un petit ver allongé, d'abord blanchâtre et qui «devient ensuite de couleur brune. Cette larve passe «l'hiver en terre et ronge les racines de la vigne; au « printemps elle dévore les bourgeons et les jeunes « feuilles. »

Malheureusement, mes propres observations ne concordent pas avec ce qu'écrit Dubreuil. A la villa de Prangins, les larves n'ont nullement été aperçues, et dès le début du développement des bourgeons de la vigne, ce sont les insectes parfaits qui, jusqu'en Juillet, moment de leur disparition, les ont dévorés et les ont empêchés de venir à bien.

Ensuite, si les racines eussent été gravement attaquées par les larves, il me semble difficile que la sève d'Août eût pu ramener une aussi belle végétation que celle qui s'est produite. Il y a donc quelques points à éclaircir dans les allures de l'Eumolpe. Ou bien ses mœurs ne sont pas encore suffisamment connues, ou bien elles changent selon le climat.

J'ai capturé quelques-uns de ces insectes vivants qui, renfermés dans un flacon spacieux et nourris de feuilles de vigne, ont pondu sur les feuilles et les parois du flacon, en Juin, Juillet et Août, des œufs de couleur jaunâtre, cylindriques, à extrémités arrondies, mesurant environ ½ millimètre d'épaisseur sur 2 à 3 millimètres de longueur. En Août, les œufs se sont peu à peu transformés en de petits vers jaunâtres à tête noire qui, prenant ensuite une couleur brune, deviennent des larves ovales, plus larges et plus grandes. Je n'ai pas encore vu la métamorphose des larves en insecte parfait, mais j'espère être plus complétement renseigné au printemps prochain.

En tout cas, espérons que ce parasite, nouveau dans le pays, s'en tiendra à cette première visite et ne reparaîtra pas avec l'intention de s'établir dans nos vignobles.